

Bien comprendre les volumes : une nuitée touristique = 1 touriste vu entre 00h00 et 6h (cf. Déf. d'un touriste p2)

FRÉQUENTATION et nuitées touristiques



7,8 millions de nuitées touristiques totales

70000



15 % de la fréquentation des Charentes

60000

50000

40000

30000

20000

10000

1-janv. 1-févr. 1-mars 1-avr. 1-mai 1-juin 1-juil. 1-août 1-sept. 1-oct. 1-nov. 1-déc.

Français Etrangers



Pic de fréquentation
13 août :
61 400 nuitées



Saisonnalité touristique

Nuitées totales par saison

CHARENTE

CHARENTES

Avant-saison

Avril - Juin

24%

25%

Haute-saison

Juillet - Août

30%

43%

Après saison

Septembre - Octobre

15%

14%

Arrière saison

Janvier - Mars / Novembre - Décembre

31%

18%

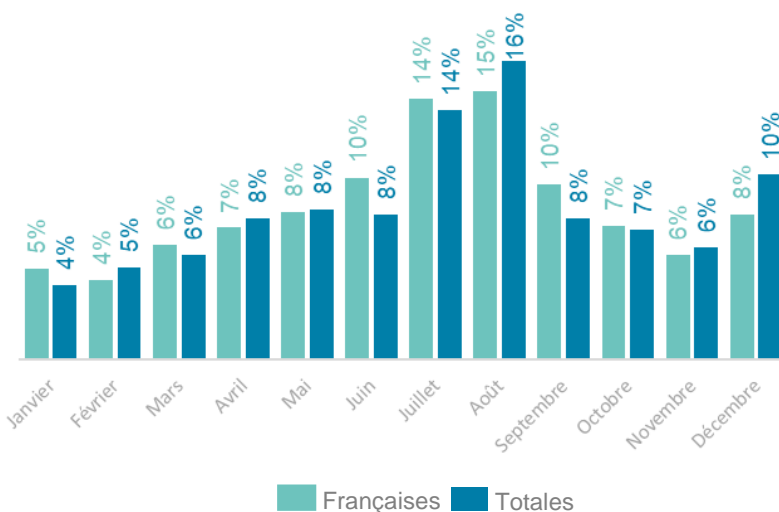
SAISON

Avril - Octobre

69%

83%

Répartition mensuelle des nuitées



Durée moyenne de séjour

	CHARENTE	CHARENTES
Annuelle	2,3 jours	3,5 jours
En juillet/août	2,6 jours	4,4 jours



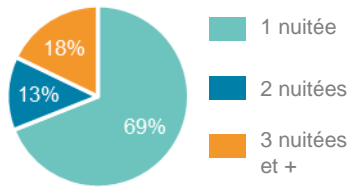
ORIGINE et nuitées touristiques

	Français	Etrangers
Ens. des séjours	56%	44%
Séjours 3 nuits & +	62%	38%

Bien comprendre :

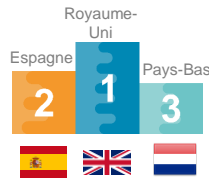
une nuitée touristique = 1 touriste étranger vu entre 00h00 et 6h (cf. Déf. d'un touriste)

Répartition des séjours étrangers par nombre de nuitées



TOP 3 Nationalités

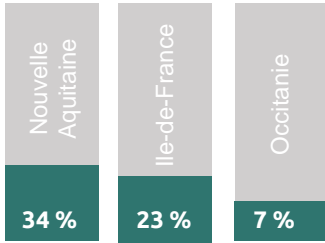
Total Nuitées



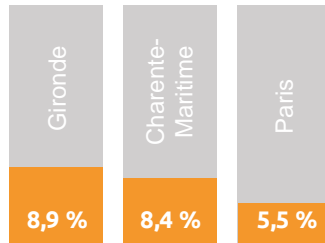
Ensemble des séjours



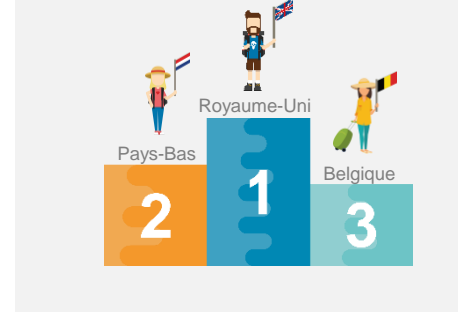
TOP 3 Régions



TOP 3 Départements



Séjours de 3 nuitées & +



EXCURSIONNISME

17 millions d'excursions

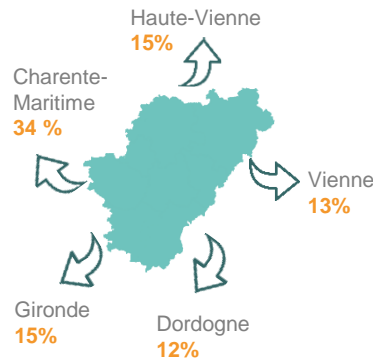
Répartition par saison

Avant-saison	28%
Haute-saison	27%
Après-saison	17%
Arrière-saison	28%

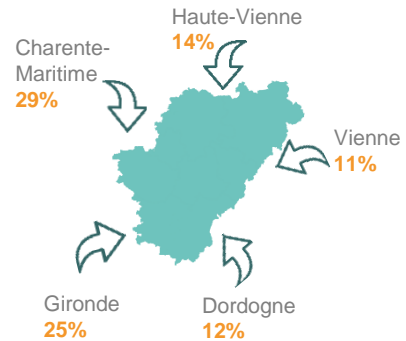


MOBILITÉ TOURISTIQUE

Où se rendent les touristes dormants sur le département (hors Charente) ?



D'où proviennent les excursionnistes en visite sur le territoire ?



MÉTHODOLOGIE et lexique

Flux Vision Tourisme » est une solution innovante développée par Orange et co-construite avec le réseau Tourisme & Territoires. Ce dispositif est centré autour de la production d'indicateurs de mobilité à partir de l'analyse du déplacement des personnes via le réseau mobile.

Définition d'un touriste : Personne qui n'est ni résidente, ni habituellement présente dans la zone d'observation, ni résidente de la zone d'observation (zone de présence majoritaire sur laquelle la personne doit passer au moins 22 nuitées) et qui a été vue de manière non récurrente sur cette zone : au maximum sur 4 semaines (au moins une fois par semaine) sur les 8 dernières semaines.

Le segment "touristes" comprend les touristes "classiques" de loisirs et d'affaires, ainsi que d'autres types de population qui répondent à la définition : transporteurs routiers qui passent la nuit dans le département, saisonniers ou personnes en mission professionnelle de moins de 22 nuitées dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou le tertiaire... Ces mêmes catégories de personnes sont observées dans un autre segment selon leur temps de présence et de récurrence dans le département.

Définition d'un excursionniste : Personne présente plus de 2h sur la zone d'observation, ne réalisant pas de nuitée la veille et le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée (5 journées distinctes) sur les 15 derniers jours.



Avant-saison : avril - mai - juin

Haute-saison : juillet - août

Arrière-saison : janvier - février - mars / novembre - décembre

Après-saison : septembre - octobre